

# Justice en action

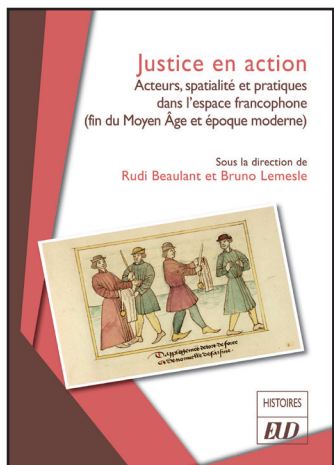
Acteurs, spatialité et pratiques  
dans l'espace francophone  
(fin du Moyen Âge et époque moderne)

Sous la direction de  
**Rudi Beaulant et Bruno Lemesle**



HISTOIRES

**EUD**



## Justice en action

Acteurs, spatialité et pratiques dans l'espace francophone (fin du Moyen Âge et époque moderne)

Sous la direction de Rudi Beaulant et Bruno Lemesle

252 p.  
15 x 23 cm  
23,00 €

ISBN 978-2-36441-479-2

ÉDITIONS UNIVERSITAIRES DE DIJON / *Histoires*

- Disponible en librairie,  
- Sur la boutique-en-ligne des EUD :  
<https://eud.u-bourgogne.fr/histoire/826-justice-en-action-9782364414792.html>  
- Par courrier avec le bon ci-dessous.

Le croisement des ressources documentaires textuelles et archéologiques permet d'offrir des angles d'approche variés et complémentaires sur les pratiques de la justice à la fin du Moyen Âge et à l'époque moderne. Cet ouvrage les met en perspective dans trois grands domaines : les acteurs (grands officiers, officiers subalternes et des justiciers non royaux), les lieux (lieux d'exécution, d'exposition et d'inhumation), enfin les pratiques (processus de pacification, recours au tribunal inquisitorial, spécificités des juridictions). L'étude du fonctionnement des appareils judiciaires dans leur diversité vise à en faire ressortir les implications sociales, juridiques et politiques.

Rudi BEAULANT est docteur en histoire médiévale et chercheur associé au laboratoire ARTEHIS de l'université de Bourgogne. Post-doctorant au LabEx Hastec.

Bruno LEMESLE est professeur d'histoire médiévale à l'université de Bourgogne, spécialiste de l'Église et des modes de gouvernement et des rapports entre pouvoirs et sociétés au Moyen Âge.

POUR COMMANDER CET OUVRAGE, MERCI DE RENVOYER CE BON À L'ADRESSE  
Éditions Universitaires de Dijon - Maison des Sciences de l'Homme - Esplanade Érasme  
BP 26611 - 21066 DIJON Cedex

NOM :  
PRÉNOM :  
ADRESSE :

Commande .... exemplaire(s) de l'ouvrage  
**Justice en action**  
au prix de 23,00 € l'unité (franco de port)  
LES CHÈQUES SONT À LIBELLER À L'ORDRE DE :  
**RÉGISSEUR DES E.U.D.**

## Table des matières

Introduction  
*Rudi Beaulant*

### Première partie : les officiers

Le Registre des calengues du bailli d'Arras (1362-1376), défense et illustration d'une coopération judiciaire.  
*Romain Telliez*

« A perpetuelle memoire et exemple a ceulx de la cité ». Les relations entre Thibaut IX de Neufchâtel et Besançon de 1444 à 1469 : entre exercice de la justice et recherche d'une « bonne union ».  
*Julien Lagalice*

« Comme le point en la balance » : présider les tribunaux seigneuriaux en Anjou à la fin du Moyen Âge.  
*Isabelle Mathieu*

Les officiers de justice dans les pays bourguignons méridionaux à la fin du Moyen Âge.  
*Rudi Beaulant*

### Deuxième partie : Lieux de justice

Lieux d'exécutions en pays de Gavot (Chablais, Savoie, XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle).  
*Sidonie Bochaton et Audrey Gaillard*

La mise en paysage de la justice. Visibilité, complémentarité et plurivocité des lieux de justice à Metz au XV<sup>e</sup> siècle.  
*Isabelle Liliane d'Artagnan*

Le « cimetière des clercs » à Troyes (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : un cimetière de relégation lié à l'Officialité.  
*Vincent Marchaisseau, Cédric Roms et Cécile Paresys*

Quelles sources pour l'histoire et l'archéologie des lieux de la justice pénale au Moyen Âge et à l'époque moderne ? L'exemple de l'Aquitaine du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle.  
*Anne Crola*

### Troisième partie : Pratiques judiciaires

Louis IX et la sollicitation des justiciers non royaux en vue de réprimer les méfaits.  
*Vincent Martin*

Procès d'un clerc bourguignon devenu Valdensis perfectus  
*Marie-Clotilde Lault*

Le bris de sauvegarde royale dans le bailliage de Mâcon : à propos de trois décisions du Parlement, première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle (commentaire et édition).  
*Liêm Tuttle*

Une justice ordinaire à la fin du Moyen Âge : l'officialité face au crime (Châlons, XV<sup>e</sup> siècle).  
*Véronique Beaulande*

Un droit immémorial ? Chasser et faire chasser dans les forêts de Cîteaux selon un procès au parlement de Dijon (1502-1505).  
*Bertrand Marceau*